



l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
lance un Appel à Candidatures pour le poste de :
Formateur en métiers du bloc opératoire
(Nombre de Postes : 03)

Descriptif de poste :

Le formateur en métiers du bloc opératoire, assure le développement des compétences des stagiaires pour satisfaire les besoins du marché du travail et faciliter leur insertion professionnelle. Pour cela, il est chargé de planifier, préparer, dispenser, suivre et évaluer les activités de la formation permettant aux stagiaires de progresser vers l'atteinte des compétences ciblées selon les exigences du programme.

Le titulaire du poste est particulièrement chargé de :

- Préparer et organiser les activités de la formation en favorisant l'acquisition des compétences professionnelles des stagiaires dans une progression pédagogique et au moyen de techniques pédagogiques appropriées en prévoyant les besoins en ressources pédagogiques, matériels didactiques, équipements et consommables ;
- Dispenser les activités de la formation en respectant les principes de la pédagogie selon l'APC ;
- Assurer le suivi de la progression des acquis de la formation et le soutien individuel des stagiaires, prévoir des activités de remédiation pour corriger les difficultés d'apprentissage ;
- Encadrer la mise en œuvre des périodes de stages professionnels, et veiller à l'acquisition des compétences professionnelles ;
- Préparer et organiser les évaluations de la progression des stagiaires et de fin de formation ;
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique et des plans d'action de l'établissement ;
- Assurer des responsabilités dans le cadre de la gestion de l'établissement : pilotage de filières de formation, ingénierie de la formation, participation à la campagne d'information et de sélection des stagiaires.

Profil requis :

Candidats externes :

- Être titulaire du diplôme d'infirmier ou similaire (**Diplôme donnant accès à l'échelle 10 de la fonction publique**);
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée de 2 années au moins dans un bloc opératoire ;
- Avoir une expérience professionnelle afférente à tous les postes opératoires (circulant instrumentiste) est souhaitée ;
- Avoir exercé en qualité de formateur dans la filière concernée est un atout ;
- Être âgé de moins de 45 ans à la date de la prise de service ;
- Être de nationalité marocaine.

Agents OFPPT :

- Être agent titulaire et classé à une échelle inférieure à celle de recrutement au présent poste ;
- Être titulaire du diplôme d'infirmier ou similaire (**Diplôme donnant accès à l'échelle 10 de la fonction publique**);
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée de 2 années au moins dans un bloc opératoire ;
- Avoir une expérience professionnelle afférente à tous les postes opératoires (circulant instrumentiste) est souhaitée ;
- Avoir exercé en qualité de formateur dans la filière concernée est un atout.

Dossier de candidature :

- Formulaire de candidature (**F1**) ou (**F2 pour les agents OFPPT**) à renseigner (**Format PDF**), téléchargeable depuis le site : www.ofppt.ma ;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste (**Format PDF**) ;
- Copie du diplôme requis (**les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence**) (**Format PDF**) ;
- Copie de la CNI (Recto-verso) en **Format PDF** (Une seule page).

Modalités de dépôt de dossier de candidature :

S'inscrire et Postuler à l'offre en envoyant les documents constituant le dossier de candidature en format PDF sur le site : <http://recrutement.ofppt.ma> ;

Date limite de réception des candidatures est le 29 Avril 2022 à minuit.

N.B : Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération.

Date et lieu du concours :

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués à des tests d'évaluation, dont les dates et les lieux de déroulement seront indiqués ultérieurement.

Affectation :

Les candidats retenus seront affectés en fonction du besoin et selon l'ordre de mérite à :

Béni Mellal- Meknès- Oujda.